



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 1 AM/MINEFOP/PEAC/UGP/RAF/SPM/2026 DU 14 JUL 2026
RELATIF A LA CREATION DU FICHIER DES FOURNISSEURS ET DES PRESTATAIRES DE SERVICE du
Projet d'Appui à la Promotion de l'Entrepreneuriat à l'Amélioration des Compétences et en Soutien à
l'Industrialisation (PEAC) pour 2026 et 2027

Identification du projet : Projet : P-CM-IAD-002
FINANCEMENT : Prêt BAD : 2000200006101 DU 12 DEC 2024
Maître de l'Ouvrage Délégué : Le Coordonnateur du PEAC

1- Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu sous forme de prêt un financement de la Banque Africain de Développement (BAD) ci-après dénommée la Banque, pour financer le Projet d'Appui à la Promotion de l'Entrepreneuriat à l'Amélioration des Compétences et en Soutien à l'Industrialisation (PEAC) et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour financer les petites fournitures, les achats et prestations de services, par consultations de fournisseurs, pour les besoins de fonctionnement du PEAC.

2- Le PEAC porte sur les trois Composantes et a pour objectif général de développer les compétences nécessaires aux besoins de l'économie et de promouvoir l'entrepreneuriat et l'emploi des jeunes et des femmes dans les secteurs porteurs notamment, le BTP, le Transport, l'Energie, l'Economie verte, l'Agro-industrie et le secteur transversal des TIC, etc.). La gestion du projet est assurée par l'Unité de Gestion du Projet (UGP), placée sous la tutelle du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. L'UGP a pour missions principales d'assurer la gestion fiduciaire des fonds extérieurs bilatéraux et multilatéraux dédiés au projet, ainsi que la coordination opérationnelle des activités qui en découlent

3 - L'Unité de Gestion du Projet (UGP), désire mettre en place un fichier des fournisseurs et prestataires de services pour l'acquisition des fournitures diverses et la réalisation des travaux et de services de consultants pour le compte des années 2026 et 2027. Toute personne intéressée peut solliciter d'être répertoriée, au niveau national et/ou régional.

4- Le Coordonnateur du Projet d'Appui à la Promotion de l'Entrepreneuriat à l'Amélioration des Compétences et en Soutien à l'Industrialisation (PEAC), sollicite, les Fournisseurs de biens et services ou prestataires de services, les Cabinets/Bureaux d'études, ainsi que les Consultants individuels intéressés, à manifester leur intérêt dans les domaines ci-après :

Domaine 1	Construction et réfection des bâtiments, forage et puits, déversoirs et prises d'eau, etc.
Domaine 2	Fournitures diverses : matériel et équipements informatiques, équipements et petit matériels agricoles, mobilier et équipements de bureaux, Stores, placards, peinture, plaques, rideaux, électro - ménager, matériel audio-visuel, sonorisation, motopompes, séchoirs, etc.
Domaine 3	Fournitures et de bureau, papeterie, consommables informatiques, hygiène, propreté, alimentation.
Domaine 4	Agence de voyage, transport, hébergement et location de salle.
Domaine 5	Communication, messagerie, Régie publicitaire, imprimerie et Sérigraphie.
Domaine 6	Alimentation et Cocktails.
Domaine 7	Logistique, secrétariat, reprographie, assistance dans les cérémonies et séminaires.
Domaine 8	Automobile : Assurance, Carburant, Entretien et réparations.
Domaine 10	Prestations diverses : traduction (anglais/français), rédaction administrative, NTIC, classement et archivage.
Domaine 11	Études, Contrôle, Modération des séminaires/ateliers : Planification stratégique, formulation des projets, renforcement institutionnel des organisations paysannes, organisation des ateliers de formation du personnel, analyse des filières agricoles, petites études, audits divers, élaboration des cahiers de charges, des devis et contrôle des travaux,

Domaine 12 : Illimité	1- Audit comptable et financier ; 2- Cabinet de formation et de renforcement de capacité ; 3- Cabine d'expertise (études, conseils, audits); 4- Suivi/contrôle des travaux ; 5 - Distribution de carburants et lubrifiants ; 6- Concessionnaires ; 7- Fourniture de bureaux et papeterie ; 8- Garage, assistance automobile et fourniture de pièces détachés ; 9- Restauration et services traiteurs ; 10- Matériels et Consommables informatiques, 11- Maintenance informatique, photocopieurs et imprimantes, 12- Maintenance électrique et froids industriel ; 13- Matériels et équipement médicaux ; 14- Matériels, mobiliers et équipements de bureaux ; 15- Réalisation de film et service audiovisuel ; 16- Service internet et téléphonie mobile ; 17 - Système de sécurité incendie, vidéo surveillance et alarmes ; 18- Traduction et interprétariat ; 19- Transitaire et service associé ; 20- Transport de marchandise, courriers et colis ; 21- Travaux d'architectures ; 22- Bâtiments et Travaux publics ; 23- Travaux d'imprimerie, de reprographie, de numérisation, de photocopie et de reliure ; 24 - Assurance et service financier ; 25- autres
-----------------------	--

5- Chaque manifestation d'intérêt devra comporter les pièces suivantes :

5.1- Fournisseurs et Prestataires de services :

1. Une demande timbrée, précisant le domaine d'activité choisi ;
2. Un dossier administratif complet et à jour ;
3. Les références dans le domaine sollicité, notamment les PV de réception, les copies de contrats similaires exécutés au cours des cinq (05) dernières années ;
4. Les références attestant que le Fournisseur est spécialisé dans le domaine sollicité et pour les équipements spécifiques, l'agrément ou autorisation du fabricant, les catalogues, la liste des fournitures proposées, la situation des pièces de rechange et le service après-vente.

5.2- Cabinets/Bureaux d'études et Consultants individuels :

1. Une demande timbrée, précisant le domaine d'activité choisi ;
2. Un dossier administratif complet comprenant les pièces datant de moins de trois
3. Les références dans le domaine sollicité, notamment les PV de réception, les copies de contrats similaires exécutés au cours des deux (02) dernières années ;

NB : Sous peine de rejet, les pièces administratives requises ci-haut devront impérativement être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les autorités compétentes datant de moins de trois (03) mois.

6- Les marchés seront passés en accord avec les procédures définies dans : l'Accord de prêt : *Prêt BAD : 2000200006101 DU 12 DEC 2024* et le Cadre de passation des marchés prévu par la politique de la Banque en la matière (version octobre 2015) et en utilisant les dossiers de sollicitation standards (DSS) de la Banque ; et le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics (CMP) quand les procédures nationales sont requises.

7- Les Fournisseurs intéressés remplissant les conditions requises peuvent obtenir un complément d'information auprès de l'Unité de Gestion du PEAC, à l'adresse indiquée ci-dessous, entre 9h00 et 15h00 heure locale.

8- Les manifestations d'intérêt doivent parvenir en trois exemplaires (un original et deux copies), au plus tard le 15 JUIL 2025 à 15 heures précises et porteront la mention :

3 1 ~~15 JUIL 2025~~

« APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° ~~2024~~ AMI/MINEFOP/PEAC/UGP/RAF/SPM/2026 DU ~~15 JUIL 2025~~ RELATIF A LA CREATION DU FICHIER DES FOURNISSEURS ET DES PRESTATAIRES DE SERVICE DU Projet d'Appui à la Promotion de l'Entrepreneuriat à l'Amélioration des Compétences et en Soutien à l'Industrialisation (PEAC) POUR L'ANNEE 2026 et 2027 ». LE DOMAINE : (à préciser)
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9- Seuls les dossiers complets, respectant la forme et la composition ci-dessus seront reçus. Après examen, les offres jugées conformes pour l'essentiel seront retenues et agréées. Un numéro d'enregistrement leur sera attribué par domaine. Le fichier Fournisseurs et Prestataires 2026-2027 constitué sera rendu public par voie de presse et d'affichage.

NB :

- (1) Il est précisé que seuls les fournisseurs de cette liste seront sollicités pour les achats et les petites fournitures. Les Consultants seront sollicités dans le cadres de recrutement de consultants individuels ;
- (2) En revanche, les demandes de cotations restent ouvertes. Les Fournisseurs du fichier Fournisseur du PEAC seront dispensés de la présentation d'un dossier administratif à l'occasion de ces consultations ;
- (3) Les dossiers fournis sont la propriété du PEAC qui agréé les fournisseurs pour une durée de deux (02) ans et l'agrément sera valable pour toutes les demandes de cotations en vue.

10- L'adresse de contact et de dépôt des manifestations d'intérêt est : « A l'attention de Monsieur le Coordonnateur du Projet d'Appui à la Promotion de l'Entrepreneuriat à l'Amélioration des Compétences et en Soutien à l'Industrialisation (PEAC), Sis au Centre nationale de de formation des formateurs et de développement des programmes, si face Imprimerie Nationale à Yaoundé –Cameroun, Rez-de-chaussée, porte G-03.

Pour les dossiers numériques

Adresse électronique : Email : drsadou.coordo.peac@gmail.com avec copie à nde.spm_peac@yahoo.com,
Téléphone : (+237) 696872370 / 699556283.

Yaoundé, le 1^{er} Mars 2026

LE COORDONNATEUR DU PEAC

AMPLIATIONS :

- MINEPAT ;
- MINEFOP ;
- BAD ;
- SOPECAM (pour publication) ;
- ARMP (pour publication) ;
- Affichage ;
- Chrono-Archives. /-



*Dr Sadou Hamadou
Adama*